

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX 4 (Péninsule acadienne)

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE 6 FEVRIER, 2013, À 19H, CENTRE COMMUNAUTAIRE D'INKERMAN (HANGAR)

PRÉSENTS :

Eugène Basque, Saumarez	Henri-Pierre Duguay, Ste-Marie-St-Raphaël
Linus Robichaud, Pigeon Hill	Yvon Godin, Bertrand
Denise Guignard, Paroisse de Ste-Cécile	André Gozzo, Paquetville
Vernon Losier, Rivière à la Truite	Yves Létourneau, Grande-Anse
Weldon McLaughlin, Pointe-à-Bouleau	Aldéoda Losier, Tracadie-Sheila
Nadine Robichaud, Inkerman Sud (Six-Roads)	Tilmon Mallet, Shippagan
Odette Robichaud, Inkerman Centre	Réginald Paulin, Lamèque
Alyre Ross, Paroisse de Paquetville	Oscar Roussel, Saint-Isidore
Johnny Stewart, Miscou	Wilfred Roussel, Le Goulet
Pius Lebouthillier, Saint-Simon	Georges Rhéal Savoie, Neguac
Mathieu Chayer, Saint-Léolin	Jean-Guy Blanchard, Caraquet
Agnès Doiron, Bas-Caraquet	Mélanie Thibodeau, Directrice générale

ABSENTS

Jacques Chiasson, Pigeon Hill
Jason Godin, Maisonnette
Kevin J. Haché, Caraquet

ORDRE DU JOUR

RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX

RÉGION 4 (PÉNINSULE ACADIENNE)

19h, 6 FÉVRIER 2013

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'INKERMAN

- 1) Présences
- 2) Déclarations de conflits d'intérêts
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Adoption du procès-verbal du 7 janvier 2013
- 5) Présentations
 - a) Présentation de M. Benjamin Kocyla, directeur de la planification au sujet des procédures d'appel en matière d'urbanisme
 - b) Présentation de M. Gary LeBlanc au sujet du calcul utilisé dans la répartition des coûts des services de gestion des déchets solides
- 6) Rapports des comités (Comité spécial sur le Comité de révision en matière d'aménagement)
- 7) Rapport sur les activités en matière de services communs
- 8) Appels d'offres
 - a) Appel d'offres pour la création d'un site web
- 9) Rapports annuels et ministériels (S/O)
- 10) Autres questions
 - a) Établissement d'un comité de plaintes reliées à la planification régionale
 - b) Rémunération des administrateurs (tableau comparatif par région)
 - c) L'Ancien champ de tir militaire de Tracadie-Sheila
 - d) Scarification des terres de la couronne
- 11) Résolutions
 - a) Demande de cartes de crédit entreprise pour la directrice générale et le directeur de la planification
- 12) Présentation publique des règlements administratifs
- 13) Examen des règlements administratifs
 - a) Modification de l'article 6.5 Ordre du jour afin d'ajouter Adoption de l'ordre du jour à la suite de Déclarations de conflits d'intérêts
- 14) Levée de la réunion

1) Présences

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Wilfred Roussel préside l'assemblée et Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2) Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune déclaration enregistrée.

3) Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 13-CSR4-01 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. André Gozzo, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Adoption du procès-verbal du 7 janvier 2013

Le texte du procès-verbal est corrigé de la manière suivante : En page 3, au second paragraphe, on devrait plutôt lire : "Après une discussion au sujet de plaintes du public en lien avec l'émission des permis de construction (...)". En page 1, on devrait lire "Inkerman".

RÉSOLUTION 13-CSR4-02 : Il est proposé par M. Mathieu Chayer et appuyé de M. Weldon McLaughlin, que le procès-verbal du 7 janvier 2013 soit adopté avec les modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Présentations

a) Présentation de M. Benjamin Kocyla, directeur de la planification, au sujet des procédures d'appel en matière d'urbanisme

M. Kocyla remet à chacun des membres un extrait de la Loi sur l'urbanisme. Cet extrait renferme les détails au sujet des motifs d'interjeter appel devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme. On précise également la procédure à suivre pour faire appel. D'après M. Kocyla, aucun frais n'est nécessaire pour faire une demande d'appel. Cette Commission tiendrait ses audiences au fur et à mesure des besoins et aux endroits requis.

Puisque le sujet de la présentation à un lien direct avec le point 10 a), le comité suggère de passer à cet item immédiatement.

b) Présentation de M. Gary LeBlanc au sujet du calcul utilisé dans la répartition des coûts des services de gestion des déchets solides

M. Leblanc remet à chacun des membres un bref résumé du calcul actuel et de la facturation pour le service de gestion des déchets municipaux. La directrice générale présente ensuite les quatre options possibles de facturation ainsi que son impact sur l'assiette fiscale.

Après discussion, on fait la recommandation suivante :

RÉSOLUTION 13-CSR4-03 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Réginald Paulin, que la formule de répartition des coûts pour le service de gestion des déchets municipaux demeure la même que celle utilisée actuellement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 19

Contre : 4

Abstention : 0

6) Rapport des comités (Comité spécial sur le Comité de révision en matière d'aménagement)

Le comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux 4 (Péninsule acadienne) souhaite apporter des modifications au règlement administratif. M. Réginald Paulin présente ces modifications aux membres de la commission.

À la page 13, article 4.2, on suggère de modifier "le vendredi qui précède" par "48 h avant la réunion".

À la page 14, article 4.7 i), on suggère de supprimer "et l'adresse du bien-fonds en question".

À la page 16, article 5.1, on suggère d'ajouter à la fin de la phrase "et présentée avant la fin du mois précédant."

À la page 16, article 5.3, on suggère de modifier "le lundi précédant la réunion" par "48 h avant la réunion".

À la page 16, article 6.1, on suggère de modifier "d'une propriété" par "du point dérogatoire".

À la page 17, article 6.2, on suggère de modifier "d'une propriété" par "du point dérogatoire".

À la page 18, article 8.2, on suggère d'ajouter à la suite de "(...) sur une base annuelle" la précision "soit du 1^{er} janvier au 31 décembre".

RÉSOLUTION 13-CSR4-04: Il est proposé par M. Réginald Paulin et appuyée de M. Eugène Basque, que les modifications proposées au Règlement administratif du Comité de révision de la planification soient apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certains membres questionnent l'aspect légal du Règlements administratifs en raison de son grand pouvoir décisionnel. Afin d'éliminer toutes ambiguïtés, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION 13-CSR4-05: Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de M. Alyre Ross, que la Commission de services régionaux 4 (Péninsule acadienne) demande un avis légal afin d'assurer la légitimité du Règlement administratif du Comité de révision de la planification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Rapport sur les activités en matière de services communs

Aucun point n'est discuté à cet item.

8) Appels d'offres pour la création d'un site web

La directrice générale présente aux membres le résultat d'un appel d'offres pour la création d'un site web ainsi que l'élaboration d'un logo. L'invitation a été lancée à quatre entreprises de la Péninsule acadienne. La directrice informe les membres que l'entreprise ImaJozé n'a pas été prise en considération dans l'analyse des soumissions puisque cette dernière ne pouvait offrir le service de rédaction et de traduction des textes. Trois entreprises ont présenté des soumissions complètes :

Digitus	6 649.87 TVH compris
Promotions citrus	4 480.00 TVH compris
CIPA inc.	5 311.00 TVH compris

RÉSOLUTION 13-CSR4-05: Il est proposé par M. Yvon Godin et appuyé de M. Georges R. Savoie, que la Commission de services régionaux 4 (Péninsule acadienne) accepte la soumission la plus basse soit celle soumise par Promotion citrus au montant de 4 480 \$ TVH incluse pour la création d'un site web et l'élaboration d'un logo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Rapport annuels et ministériels (S/O)

Aucun point n'est discuté à cet item.

10) Autres questions

a) Établissement d'un comité de plaintes reliées à la planification régionale

M. Weldon McLaughlin dépose un avis de proposition portant sur l'établissement d'un comité de plaintes reliées à la planification régionale.

Cette proposition se lit comme suit :

Attendu que dans l'ancienne commission d'aménagement, lorsque des citoyens avaient des plaintes vis-à-vis des décisions de la C.A.P.A., il n'y avait aucun moyen simple et efficace de faire entendre ces plaintes;

Attendu que ce n'est pas tous les citoyens qui ont la possibilité et les moyens d'avoir recours à un ingénieur pour justifier son point, ou à un avocat pour obtenir justice;

Attendu que devant ce manque de moyens pour tenter d'obtenir justice, des personnes peuvent exprimer leur frustration un peu partout;

Attendu que le conseil d'éducation a en place un système pour recevoir et entendre les plaintes des parents et que ce système fonctionne très bien;

Attendu que si l'on considère que les employés du système d'éducation, malgré leurs compétences, peuvent tout de même faire des erreurs, ce qui justifie un comité des plaintes, les employés du secteur de la planification peuvent également faire des erreurs;

Attendu que la Commission de services régionaux 4 (Péninsule acadienne) est responsable de ce service de planification offert à la population;

Attendu que le comité de la révision de la planification, nommé par la CSR, peut être en conflit lors de certaines de ces plaintes et ne devrait pas être impliqué dans le traitement des plaintes;

En conséquence, il est proposé par M. Weldon McLaughlin et appuyé de Mme Odette Robichaud, que la Commission de services régionaux 4 (Péninsule acadienne) établisse un comité des plaintes reliés à la planification régionale et au travail de ce secteur.

REJETÉE

Pour : 5

Contre : 18

Abstention : 0

b) Rémunération des administrateurs

La directrice générale présente aux membres un tableau comparatif démontrant les per diem des administrateurs selon les différentes commissions de services régionaux. Plusieurs membres souhaitent que la question de la rémunération soit étudiée plus en détail.

Puisque la rémunération des administrateurs fait partie des règlements administratifs de la commission, on soulève la possibilité de réviser l'ensemble du document.

RÉSOLUTION 13-CSR4-06: Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de Mme Nadine Robichaud, qu'un comité permanent soit formé afin de réviser le règlement administratif procédural de la Commission de services régionaux 4 (Péninsule acadienne) et que les modifications apportées au document soient rétroactives au 1^{er} janvier 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Afin d'accélérer le processus, le comité est d'accord à ce que le président nomme les membres siégeant sur ce comité.

c) L'Ancien champ de tir militaire de Tracadie-Sheila

Les membres de la Commission prennent connaissance d'une lettre envoyée par M. Emilio St-Cœur au sujet de la décontamination de l'Ancien champ de tir militaire de Tracadie. M. St-Cœur demande à la Commission de services régionaux 4 de créer un comité d'action afin d'inciter les différents intervenants d'apporter des modifications à l'entente fédéral-provincial de 1997 pour permettre une véritable décontamination.

Après discussion, le comité propose ce qui suit :

RÉSOLUTION 13-CSR4-07: Il est proposé par M. Weldon McLaughlin et appuyé de M. Linus Robichaud, que la Commission de services régionaux 4 (Péninsule acadienne) demande une rencontre avec un représentant du ministère des Ressources Naturelles

afin de recevoir une mise à jour du dossier de la décontamination de l'ancien champ de tir militaire de Tracadie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le comité demande à ce qu'une lettre soit envoyée à M. Emilio St-Cœur afin d'expliquer les démarches qu'entreprendra la Commission de services régionaux 4 dans le dossier.

d) Scarification des terres de la couronne

Encore une fois, les membres de la Commission prennent connaissance d'une lettre envoyée par M. Éric Hall au sujet de la scarification des terres de la couronne. M. Hall demande à la Commission de services régionaux 4 de participer activement à l'établissement de procédures qu'il estime nécessaire à la diversité économique et la maximisation de ce bien public.

Après discussion, le comité propose ce qui suit :

RÉSOLUTION 13-CSR4-08: Il est proposé par M. Yvon Godin et appuyé de M. Georges Savoie, que la Commission de services régionaux 4 (Péninsule acadienne) encourage la mise en place de certaines procédures qui assureront la diversité économique et la maximisation de l'utilisation des terres de la couronne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Toutefois, étant donné la complexité du dossier et les nombreux secteurs économiques touchés par une telle initiative, la Commission ne souhaite pas s'avancer sur le type de procédure à suivre.

Le comité demande à ce qu'une lettre soit envoyée à M. Éric Hall afin de l'informer de la décision prise par la Commission de services régionaux 4 dans le dossier.

11) Résolutions

a) Demande de cartes de crédit entreprise pour la directrice générale et le directeur de la planification

RÉSOLUTION 13-CSR4-09: Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de Mme Nadine Robichaud, que des cartes de crédit Entreprise soient émises au nom de la directrice générale et du directeur de la planification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La directrice générale précise qu'une politique d'utilisation des cartes de crédit sera élaborée sous peu afin d'assurer une saine utilisation de celles-ci.

12) Présentation publique des règlements administratifs

Aucun point n'est discuté à cet item

13) Examen des règlements administratifs

- a) Modification de l'article 6.5 Ordre du jour afin d'ajouter Adoption de l'ordre du jour à la suite de Déclarations de conflits d'intérêts

Étant donné la RÉSOLUTION 13-CSR4-04 qui demande une révision complète du règlement administratif procédural, cet item sera discuté par les membres du comité formé à cet effet.

14) Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h40.

Wilfred Roussel, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire